

Tabernacles valaisans du premier quart du XVII^e siècle (Sion, Saint-Maurice, Savièse, Vex)

par
Gaëtan CASSINA

A la mémoire du chanoine Léo Müller (décédé le 21 mai 1979)

Officiellement instituée dans le diocèse de Sion par les Constitutions et décrets synodaux de 1626¹, soit plus de cinquante ans après le Concile de Trente (1545-1563) dont elle émane, la contre-réforme y avait pris pied dès le début du XVII^e siècle avec les missions volantes des Capucins de la province de Savoie, dont l'action paraît avoir été décisive pour mettre un terme aux luttes confessionnelles qui avaient marqué le Valais durant toute la seconde moitié du XVI^e siècle². Mais, pour des raisons qui restent à étudier, l'adoption des nouvelles mesures édictées en 1626 s'effectue plus ou moins rapidement, selon les endroits, ainsi qu'il appert des procès-verbaux de visites pastorales, au cours du XVII^e siècle³. Pour essayer de comprendre ces différents retards par rapport à des régions catholiques voisines, il faut certes tenir compte de la vive résistance offerte par les partisans de la Réforme qui se recrutaient alors dans les meilleures familles, à Sion et à Loèche principalement, sans oublier toutefois

¹ Imprimés chez Guillaume Darbellay, à Fribourg, en 1635, sous le titre *Constitutiones, et decreta synodalia dioecesis Sedunensis in Ecclesia Cathedrali Seduni edita & promulgata. die 25. April. Anno Christi M. DC. XXVI. Praesidente Reverendissimo in Christo Patre, atque Illustrissimo Principe ac Domino, Domino Hiltibrando Iodoco Dei et Apostolicae Sedis gratiâ Episcopo Sedunensi Vallesiae Comite ac Praefecto, et S. R. I. Princ.*

² Voir P. Charles DE GENÈVE, *Les Trophées sacrés ou missions des capucins en Savoie, dans l'Ain, la Suisse romande et la vallée d'Aoste, à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle*, publiés par Félix TISSERAND, ofm cap., 3 tomes, Lausanne, 1976 (*Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 3^e série, t. XII-XIV) ; abrégés ensuite *Trophées*, I, II ou III. Voir aussi Sebastian GRÜTER, *Der Anteil der kathol. & protestant. Orte der Eidgenossenschaft an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis während der Jahre 1600-1613*, Stans, 1899.

³ Voir aussi, à ce sujet, *Trophées*, III, pp. 253-281, qu'on ne saurait toutefois croire à la lettre...

le conflit d'ordre politique, mais aux imbrications religieuses délicates et complexes, qui opposait l'évêque en tant que comte et préfet du Valais, c'est-à-dire comme chef temporel, aux Patriotes des VII Dizains désireux de gouverner seuls le pays⁴.

Indices matériels de la reconquête spirituelle du pays, les œuvres d'art religieux ne sont pas légion pour l'époque des pionniers, le début du XVII^e siècle : point d'édifice important, si ce n'est l'église abbatiale de Saint-Maurice, reconstruite en quelque sorte par force, à la suite d'une catastrophe naturelle⁵, et peu d'objets mobiliers conservés, comme c'est le cas généralement ailleurs aussi⁶. Aux pièces intéressantes et déjà bien connues qui seules témoignent encore de la métamorphose subie par la cathédrale de Sion après la visite de l'évêque Hildebrand Jost en 1618⁷ (fonds baptismaux, stalles et chaire)⁸, et à quelques ouvrages épars et isolés⁹, nous pouvons ajouter un petit groupe de quatre tabernacles, dont la relative importance est déterminée par deux facteurs : la parenté de conception, de construction et de style qui caractérise cet ensemble de « meubles », et le rôle primordial qui revient, dans la liturgie tridentine, soit jusqu'à Vatican II — du milieu du XVI^e à celui du XX^e siècle — au type alors neuf, du moins dans nos contrées, du tabernacle posé sur l'autel, en principe le maître-autel¹⁰. Auparavant, c'est les armoires murales ou autres

⁴ Voir Grégoire GHIKA, *La fin de l'Etat corporatif et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVII^e siècle*, Sion, 1947; idem, *Luttes politiques pour la conquête du pouvoir temporel sous l'épiscopat de Hildebrand Jost (1613-1634)*, dans *Vallesia*, t. II, 1947, pp. 71-158; Bernard TRUFFER, *Portraits des évêques de Sion de 1418 à 1977*, Sion, 1977 (*Sedunum Nostrum*, Annuaire n° 7), pp. 43-59, avec bibliogr. pp. 117-119.

⁵ Voir plus bas pp. 114-115.

⁶ Seuls des inventaires et procès-verbaux de visites rappellent encore la richesse de la première vague de la contre-réforme.

⁷ Voir plus bas et n. 20-23.

⁸ Voir plus bas et n. 56-58.

⁹ Notamment un petit retable peint de 1605 dans la chapelle de Pralong/Hermance, les restes d'un retable (menuiserie) près du moulin de Valère et le triptyque peint de saint Théodule à l'église de Valère.

¹⁰ A l'égard des tabernacles, le texte des Constitutions et décrets de 1626 est clair : *TABERNACVLVM pro SS. Sacramento sit in medio altari, more Romano* (p. 131 de l'édition de 1635). Notre siècle a vu successivement un renforcement de la position du tabernacle, dont le scellement à l'autel a été rendu obligatoire comme pour consacrer une habitude presque quadricentenaire, puis l'abandon de cette conception peu propice à l'application de la « nouvelle » liturgie introduite par le concile de Vatican II, en particulier à la *Celebratio versus populum*. L'évolution s'observe bien, par exemple, de Robert LESAGE, dans *Dictionnaire pratique de liturgie romaine*, (Paris 1952), col. 1017-1019, et de l'ancien *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2^e éd., t. IX, Fribourg en Brisgau, 1937, col. 968-969, jusqu'à la nouvelle édition du même, t. IX, Fribourg en Brisgau, 1964, col. 1265-1267, sous l'égide duquel on a publié *Das zweite vatikanische Konzil, Konstitutionen, Dekrete und Erklärungen lateinisch und deutsch, Kommentare*, Teil I, Freiburg-Basel-Wien, 1966; voir spéc. p. 104-105, art. 128 de la Constitution sur la liturgie et, p. 106, un historique de la relation autel-tabernacle, en commentaire de ce même art.

« ciboriums » et « tours eucharistiques » qui contenaient la réserve d'hosties¹¹. Sans commune mesure avec les gigantesques et spectaculaires chefs-d'œuvre germaniques du genre, l'un des spécimens particulièrement développés du diocèse, construit en 1533 à Valère, pourrait bien avoir été amené en 1626 du côté gauche du chœur (nord) jusque derrière l'autel principal, au milieu du chœur, où il fait figure d'objet « récupéré », adapté tant bien que mal à des normes nouvelles¹² (pl. I).

Enfin, ces tabernacles illustrent deux des domaines artistiques les mieux attestés en Valais à ce moment-là, le travail du bois, plus particulièrement la menuiserie, et la peinture. Ils représentent donc la production régionale, qui n'est pas le fait d'artisans locaux, on ne le répétera jamais assez, mais bien d'étrangers d'inégale valeur, plus ou moins bien installés et assimilés¹³. Alors que les seules constructions de quelque prestige qui s'élèvent au début du XVII^e siècle ressortissent au registre profane¹⁴, l'architecture de menuisiers dont relèvent ces meubles d'église, et quelques autres, incite l'historien des monuments à y voir la projection, ou les avant-projets de ce qu'auraient pu être des édifices religieux de la Renaissance dans un pays qui en est totalement dépourvu. Malgré leur format qui les situe entre la miniature et les travaux de chevalet, les champs peints de nos tabernacles reflètent une diversité certaine des personnalités secondaires qui, provenant cependant du même horizon, exercent leur art ici, sur les murs, sur le bois, sur la toile ou sur le verre¹⁵.

¹¹ Il faut bien sûr s'entendre d'abord sur la définition du terme; pour LESAGE, *op. cit.* n. 10, col. 1017 : « L'usage des tabernacles est relativement récent. Il date de la fin du XVI^e siècle. Auparavant, les saintes Espèces étaient conservées, en faveur des malades et des prisonniers, soit dans de modestes niches creusées dans le mur de l'abside ou du sanctuaire (*armarium*), soit dans une tour eucharistique isolée (*turris*, *cibolle* ou *repositoire*), soit dans une *colombe*, suspendue au centre du *ciborium* ou accrochée à une potence. » Pour H. LECLERQ, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XV, 1^{re} partie, Paris, 1950, col. 1945 : « L'acceptation imposée à ce mot remonte à la période chronologique dite du Moyen Age, sans plus de précision. L'expression s'applique de préférence à un édicule aux lignes sévères, placé sur la table d'autel et en son centre, dont la destination est de contenir la réserve eucharistique. Depuis des siècles, le terme actuellement en usage a prévalu; peut-être remonte-t-il déjà au XII^e siècle. »

¹² Voir plus bas et n. 30-31. Un indice important est constitué par le lion qui porte deux des marches d'accès à la porte de cette « tourelle » eucharistique : il n'est visible que d'un côté, ce qui laisse supposer que l'autre était primitivement adossé à un mur.

¹³ Voir Problèmes de paternité aristique, pp. 119-122.

¹⁴ Il s'agit surtout des demeures de riches particuliers, mais occasionnellement aussi d'entreprises publiques, comme la fontaine du Lion, à Sion, et la reconstruction du château incendié de Monthevy.

¹⁵ Nous avons esquissé, pour le bassin sédunois, un panorama sommaire et provisoire de la peinture murale dans : Gaëtan CASSINA et Théo-Antoine HERMANÈS, *La peinture murale à Sion*, Sion, 1978 (*Sedunum Nostrum*, Annuaire n° 8), spéc. pp. 14, 104-115 ; pour la peinture de chevalet, voir *Le Portrait Valaisan*, introduction par Albert DE WOLFF, Genève, 1957.

Notices descriptives et historiques

Sion : ancien tabernacle de la cathédrale (ou de Valère)

Le bas-côté nord de la collégiale de Valère abrite dans la deuxième travée, à côté de l'ancienne entrée principale, un tabernacle en bois peint et doré, médiocrement conservé, posé arbitrairement sur quatre angelots-atlantes munis de livres¹⁶ et portant non moins fallacieusement, jusqu'il y a peu, une statue de saint Jean-Baptiste¹⁷, qui pouvait donner au visiteur l'impression qu'il se trouvait devant un couvercle de fonts baptismaux !... (pl. II)

Outre le plan (5 côtés d'octogone), la porte relativement petite, sur la face principale, indique sans équivoque que nous avons affaire à un tabernacle¹⁸. Mesurant 192 cm de haut sur 97 de large et 72 de profondeur, ce meuble impressionne par une monumentalité qui prouve sa destination à une église de grande dimension.

Il comprend trois niveaux : le corps principal, inférieur, articulé selon une ordonnance de colonnes doriques engagées à chaque angle, avec une baie simulée sur chaque face, à crossettes supérieures et fronton; sur piédestaux, les colonnes sont pourvues de bases attiques, de fûts cannelés bagués et de chapiteaux à échine en quart-de-rond ornée d'oves ; elles portent un entablement ionique.

De même plan, mais en retrait et moins haut, un deuxième étage, de composition similaire, est superposé au corps principal : les piédestaux ont fait place à un stylobate et les fausses ouvertures sont remplacées par des arcades à impostes et agrafes.

Le couronnement est constitué d'un bulbe polygonal soutenu par une rangée de balustres en double poire qui aère l'élévation en reprenant d'une certaine façon le motif du péristyle externe qui régit les niveaux inférieurs.

Cette architecture en menuiserie s'agrémente d'un décor appliqué où la plupart des éléments, plats, sont de simples découpes de motifs apparem-

¹⁶ C'est un fait qu'en Valais de nombreux tabernacles ont été conservés dans les paroisses, que ce soit dans la sacristie ou au grenier des cures, longtemps après avoir été « désaffectés » et alors que les retables correspondants disparaissaient d'une manière ou d'une autre. Voir plus bas.

¹⁷ Les angelots proviennent certainement d'un retable qu'ils portaient au moins partiellement ; la statue de saint Jean-Baptiste a été volée au début du mois d'octobre 1979, cf. *Tribune-Le Matin*, n° 289, 16. 10. 1979, p. 3 et *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, n° 241, 17. 10. 1979, p. 41.

¹⁸ Comme nous le verrons encore *infra*, les couvercles de fonts baptismaux disposent d'ouvertures plus considérables, comprenant au moins deux côtés : d'autre part, ils sont rarement adossés à une paroi, comme à Loèche (mais depuis quand ?), et dessinent en plan un polygone complet ; enfin aucun fond, tel que nous l'avons ici, ne devrait isoler la vasque de son couvercle. Quant à la porte du tabernacle, voici ce qu'en dit LESAGE, dans le *Dictionnaire* cité ci-dessus, n. 10, col. 1018 : « Il suffit qu'il soit entièrement fermé de tous côtés, sans autre ouverture que la porte, en sorte que le regard ne puisse pénétrer à l'intérieur..., muni d'une clé ornée pour être distinguée d'une clé ordinaire. »

ment tracés au pochoir sur de minces planches. La polychromie se borne à un fond bleu rehaussé par la dorure des principales structures, sans oublier le « gaufrage » du champ des baies feintes, dorées aussi.

En plus des caractéristiques de style, que la comparaison avec les autres tabernacles accentue encore, un précieux indice de datation est fourni par les armoiries peintes sous la porte, et qui sont celles de Hildebrand Jost, évêque de 1613 à 1638¹⁹ (pl. VI a). Comme cet objet appartient au Vénérable Chapitre de Sion, et qu'il est conservé à l'église de Valère où l'on déposa mainte pièce au cours du XIX^e siècle, il convient en premier lieu d'envisager sa provenance éventuelle soit de la collégiale même, soit de la cathédrale Notre-Dame du Glarier, hypothèses que son format favorise.

Parmi les visites pastorales qui jalonnent l'épiscopat de Hildebrand Jost, on doit s'arrêter à celle de la cathédrale, le 1^{er} août 1618²⁰. C'est alors que le prélat ordonna toute une série de mesures qui entraînèrent, de 1620 à 1625 environ, la transformation complète des aspects extérieur et intérieur de ce monument ainsi que le renouvellement de son mobilier²¹. Il avait exigé, entre autres, la peinture du tabernacle dans les quatorze jours suivants²². Il ne s'agissait vraisemblablement pas de notre objet, où les armes peintes de l'évêque correspondent normalement au don de l'œuvre par Hildebrand Jost, mais probablement d'un tabernacle plus ancien, peut-être même encore de l'armoire murale²³. Il y a lieu de rappeler une notice du siècle dernier, d'après laquelle la cathédrale de Sion aurait été dotée, par Adrien II de Riedmatten (1604-1613), d'un nouveau maître-autel en bois entièrement doré, dont l'achèvement et la consécration auraient été assumés par Hildebrand Jost, peut-être en 1622²⁴. Mais les restes supposés de ce retable, qui seraient à Valère depuis l'érection en 1832-1833 d'un autel tout en marbre dans le chœur de la cathédrale²⁵, ne correspondent guère ni aux formes ni au

¹⁹ *Armorial valaisan*, Zurich, 1946, pp. 136-137; par ses émaux, notre variante se rapproche du dessin de Wick « d'après un vitrail de Valère », cité dans *l'Armorial de la Bourgeoisie de Sion*, Sion, 1976, article Jost : « champ d'argent, flanchis de gueules surmonté d'une étoile d'or. »

²⁰ Archives d'Etat du Valais (abrégées ensuite AEV), AV 70, Sion, 3.

²¹ C'est en relation de conséquence directe avec cette visite qu'il faut comprendre les travaux dont les comptes de fabrique du Chapitre traduisent l'ampleur et la durée.

²² AEV, AV 70, Sion, 3, p. 14 : *Tabernaculum in quo reconditum est sacramentum depingatur infra quatuordecim dies.*

²³ *Ibidem*, la mention du maître-autel immédiatement après celle du tabernacle tend à infirmer la dernière hypothèse.

²⁴ Dionys IMESCH, *Die zwei letzten Hochaltäre in der Kathedrale von Sitten*, dans *Blätter aus der Walliser Geschichte* (abrégé ensuite BWG), t. VI, 1928, pp. 423-425. La date de 1626 est donnée par Hermann HOLDEREGGER, *Die Kirche von Valeria bei Sitten*, dans *Indicateur d'Antiquités suisses*, 1930, p. 200, sans indication de source. Les comptes de fabrique mentionnent une consécration d'autel à la cathédrale le 16 juin 1622, mais sans préciser duquel il s'agit; or, plusieurs autels sont pourvus de retable ces années-là.

²⁵ IMESCH, *op. cit.*, pp. 424-425.

format de notre tabernacle; mieux même, ces fragments importants comportent un tabernacle ! Il reste à prouver et l'origine et la date de cet ensemble partiellement démonté, peut-être plus récent que le premier quart du XVII^e siècle ²⁶. Dans les comptes, le tabernacle de la cathédrale est encore évoqué en 1624, lorsqu'il s'agit d'assurer sa fixation ²⁷, et en 1631, où il est question de le déplacer (d'où à où ?) ²⁸. Des recherches ultérieures permettront peut-être d'étayer pour notre pièce l'hypothèse de la destination initiale à la cathédrale de Sion ²⁹.

A Valère, l'église fut également remaniée, intérieurement, selon les normes tridentines, durant la troisième décennie du XVII^e siècle. Le blanchiment du chœur fut entrepris en 1622, en même temps qu'on modifiait la disposition du tabernacle, selon toute vraisemblance ³⁰. Deux ans plus tard, au moment où l'on commence de blanchir la nef aussi, le Chapitre paie au peintre lucernois Ulrich Hartmann la peinture et la dorure d'un tabernacle qui paraît n'être érigé que durant l'octave de la Fête-Dieu ³¹.

²⁶ Aujourd'hui déposé à Valère, dans l'ancien local des archives du Chapitre, cet autel mériterait non seulement une étude mais aussi et surtout des mesures de conservation dignes de la qualité de sa construction et de ses statues. A l'appui de la notice du XIX^e s. reprise par Imesch, cet ensemble est effectivement entièrement doré. A première vue, nous hésiterions à le dater aussi haut que les divers meubles considérés jusqu'à présent, en dépit de certaine parenté de détail...

²⁷ Archives du Chapitre de Sion (abrégé ensuite ACS), comptes de fabrique, 1624, 7 avril : ...*Magistro (Friderico) 5 batz. pro scabello ad sustinendum tabernaculum retro.*

²⁸ *Ibid.*, 1631, 23 décembre : *Pro scalis magni Altaris renovatis et Tabernaculo aliter affixo et constituto. Ibid.*, 1632, (janvier) : *Item pro scala nova pene tabernaculum pro excipiendo venerabili Sacramento cum ostiolo novo cum seris cardinibus etc.*

²⁹ Nos quelques sondages dans les ACS sont parfaitement susceptibles d'être complétés lors de recherches à une plus grande échelle.

³⁰ ACS, comptes de fabrique pour Valère, 1622 : *Exposita dealbando choro aedis sacre Valleriana sive etiam erigendo tabernaculo in dicta Ecclesia.*

³¹ *Ibid.*, 1624 : *dedi magistro Udalrico pictori unum sextarium pro tabernaculo Valleriae... dedi unum sextarium magistro Udalrico pro depicto nostro Tabernaculo... Pictori Udalrico Hartmann pro auro, coloribus, et labore... Item pro tabernaculo ligneo collocando super altare infra octovam Corporis Christi dedi pictori pro cruce deaurata, et reliquis... Item dedi magistro Udalrico pictori pro tabernaculo depingendo... Item die 10. Xbris emi pro confiendo conopeo Tabernaculi Ecclesiae Valleriae recenter deaurato... Item eodem die dedi magistro Christiano Murario, qui turriculas illas tabernaculum circumdantes fractas, quarum aliqua frusta descissa et amissa erant, glutine optimo, mit kidt (?), refecit, et id posuit, et tabernaculo fortiter in ecclesia d... aturas inservit... Item eodem die dedi arculario, qui confecit fundum interius Tabernaculi, et in eo altiore pedem, quo custodia SS. Sacramenti ponatur, et melius appareat... Certains de ces travaux paraissent bien concerner le «tabernacle» de 1533, qui porte, avec la date 1626, les armes peintes du Chapitre. Même la dorure semble se rapporter à cet objet plutôt qu'à celui en bois. D'une copie plus soignée des mêmes comptes, sans que le fond soit changé : *Item pro Tabernaculo ligneo ad tegendum SS. Sacramentum in altari per octavam corporis Christi, dedi arculario 16 g. Et pictori pro deaurata Cruce, et depicto ligno 20 b. Item curavi fieri in Tabernaculo fundum ligneum ad humiditatem impediendam, et in medio lignum unius palmae altitudinis, quod SS. Sacramenti Custodia sustinet, atque hominibus magis intus appareat pro quibus solvi arculario 14 g.**

La relative simplicité et la sobriété de notre tabernacle, comparé au mobilier de la même époque conservé dans la cathédrale, n'exclurait pas sa destination primitive à une telle exposition de circonstance, n'étaient les armoiries épiscopales qui, d'une part, renvoient à l'église cathédrale plutôt qu'à l'église capitulaire, la collégiale de Valère, et dont la dignité ne s'accomode guère d'un usage aussi temporaire³².

Quelle autre origine plausible envisager pour cette glorieuse épave, malheureusement peu à l'honneur dans ses conditions actuelles de présentation ? Nous allons voir que, dans deux paroisses de la région de Sion où le Chapitre jouissait du droit de présentation du curé, on a conservé sur place des tabernacles de la même époque, au demeurant de bien plus petit format. Resterait néanmoins l'église Saint-Théodule, alors réservée aux francophones de Sion et où les chanoines procèdent au renouvellement du mobilier pendant les années qui nous intéressent³³.

Collonges : ancien tabernacle de l'église abbatiale de Saint-Maurice

Les fonts baptismaux de la paroissiale d'Outre-Rhône, à Collonges, sont surmontés d'un couvercle en menuiserie peinte et dorée, qui est en réalité un tabernacle aménagé, depuis fort longtemps apparemment, pour un nouvel usage. Daté 1620, mesurant 126 x 72 x 52 cm, ce meuble attire immédiatement l'attention dans la petite église de campagne. D'ailleurs la commission cantonale des monuments historiques, à peine fondée (en application de la loi de 1906), en proposa le classement et le fit restaurer en 1907 déjà³⁴ (pl. III).

La composition, à très peu d'éléments près, est identique à celle du tabernacle conservé à Valère, en sorte qu'il devient superflu de la décrire par le menu. Signalons seulement le soubassement plus rigoureusement

³² Par analogie, on peut signaler le Saint Sépulcre commandé en 1626 à l'ébéniste Michel Pfauw, et qu'on ne sortait que pour la semaine Sainte, ACS, comptes de fabrique, 1626 : *Item expediti mensuram cum dimidia vini proprii pro labore erigendi sacrum sepulchrum. Item expediti magistro Michaeli [Pfauw] pro sacro sepulcro ligneo cum gradibus conventione facta prius cum ipso magistro per Reverendum Dominum Decanum Valleriae cum duabus mensuris vini fabricae - 9 - testones Item expediti magistro pictori conventione prius facta per Reverendum dominum decanum Valleriae 1 duplam hispanicam.* Dix ans plus tard, la mise en place de ce saint Sépulcre est toujours confiée à son auteur : ACS, comptes de fabrique, 1637 : *Die 5. et 6. Aprilis conduxi 2 magistros fabros lignarios Michaëlem Pfau et Joachimum x. pro sepulcro accommodando... Ibid.*, 1638 : les 22 et 23 mars, Michaël Pfauw et Joachim N. préparent le Sépulcre. Etant donné que la morphologie et le symbolisme des tabernacles permettent de les considérer aussi comme des évocations et même des imitations du Saint Sépulcre, on pourrait se demander si l'objet commandé en 1626 n'est pas précisément le meuble conservé à Valère, si les armes Jost n'interdisaient cette identification.

³³ Par exemple ACS, comptes de fabrique, 1621-1622 : *Item 2 octobris dedit magistro Joanni Flat pro erectione tabulae apud sanctum Theodulum 5. V. Item 22 decembris magistro Flat pro tabula 4 V.*

³⁴ Selon l'inscription peinte sur le stylobate, sous la figure de sainte Barbe : « RESTAURÉ EN 1907 par les soins de la Commission des Monuments historiques. » Les « fonts baptismaux » de Collonges font partie de la toute première liste d'objets à classer en Valais.

architecturé et les trois marches ornées de faux blocs en pointe de diamant qui mènent à la porte. La décoration, elle, diffère en ceci que la peinture, plus abondante, remplace la plupart des ornements, sculptés ou découpés, qui étaient appliqués sur le tabernacle sédunois. Toutefois, les pointes de diamant qui se répètent sur chaque face du corps inférieur et les motifs imités de la ferronnerie, semblables à ceux de Valère, sur les piédestaux des colonnes inférieures, sont traités en relief. Le stylobate du niveau supérieur, probablement endommagé, aura été refait lors de la restauration : il est dépourvu de la moulure qu'on observe à Sion. Les proportions surtout sont moins élancées³⁵, en particulier pour le bulbe faîtier, dépouillé comme à Sion de son Christ ressuscité ou de sa croix.

Dispensée plus parcimonieusement ici, la dorure est compensée par une polychromie plus riche, avec, outre la peinture ornementale, déjà évoquée, tout un petit programme iconographique : un ostensorial-lanterne sur la porte, (pl. VI c), une série de saints dans les arcades du niveau supérieur : saint Maurice (pl. VIII a) au centre et, de gauche à droite, successivement sainte Catherine, (pl. VII a) saint Théodule, (pl. VII c) d'un côté, saint Jean-Baptiste (pl. VIII b) et sainte Barbe (pl. VIII c) de l'autre.

Si la présence de quelques-uns des principaux saints vénérés dans le diocèse ne surprend guère, la position prédominante de saint Maurice renforce notre hypothèse sur la destination première de l'objet : tabernacle de l'église abbatiale de Saint-Maurice. Des indices historiques étayent plus fermement cette proposition.

Détruite par un éboulement de rochers le 3 janvier 1611³⁶, l'église de l'Abbaye de Saint-Maurice est reconstruite, à un nouvel emplacement et suivant un axe sud-nord, à partir de juin 1614³⁷. Six ans plus tard, la couverture du chœur est achevée et couronnée d'une croix, le 26 juin 1620³⁸. Alors que l'abbé Georges de Quartéry avait été consacré le 11

		H. tot.	H. corps inf.	H. corps sup.	H. bulbe
Sion	cm	192	85	56	51
Saint-Maurice		126	66	36	25
		L. tot. (= corps inf.)		L. corps sup.	
Sion	cm	97		77,5	
Saint-Maurice		72		55,5	
		Prof. tot. (= corps inf.)		Prof. corps sup.	
Sion	cm	72		62	
Saint-Maurice		52		41	

³⁶ Chronique de Gaspard BERODY, [éditée] par Pierre BOURBAN, Fribourg, 1894 (cité ensuite BERODY), p. 27.

³⁷ Ibid., p. 31 : *Eodem anno [1614] et mense [Junio] suppositus est a nobili et reverendo Domino Abate Petro de Grilly novi templi Sancti Mauricii lapis quadratus et angularis ejusdem fundamenti et basis loco, sacri caeremoniis ac ritibus permultis ad haec praemissis.*

³⁸ Ibid., p. 42 : *Eodem anno [1620] et mense [Junio] coopertura tecti oedi novi Templi S. Mauricii de novo perfecta est et crux eodem superposita die XXVI^a Junii.*

février de la même année par Hildebrand Jost en l'église paroissiale de Saint-Maurice, Saint-Sigismond³⁹, le chœur de la nouvelle abbatiale est certainement utilisé dès son achèvement. Bien que le tabernacle ne soit pas expressément cité, le Saint Sacrement est bien sur l'autel un an après, à la mi-août 1621⁴⁰, alors que la nef n'est élevée qu'entre 1622 et 1625⁴¹. En 1723, un siècle plus tard, un autel, avec retable et tabernacle, tout en marbre, est commandé à David Mathey-Doret, qui achève son travail en 1727⁴². Il s'agissait de remédier aux dégâts causés par l'incendie de 1693⁴³. Or, c'est à 1723 également que remonte la fondation de la paroisse d'Outre-Rhône, détachée de celle de Saint-Maurice⁴⁴. Il est plus que probable que les chanoines aient cédé leur ancien tabernacle, devenu inutile, pour meubler convenablement et sans grands frais le chœur de la chapelle de Collonges fraîchement érigée en église paroissiale. On ne saurait dire exactement à quand remonte la transformation en couvercle de fonts baptismaux : en 1745 environ, quand on a substitué l'église actuelle à la chapelle bénite en 1639, ou vers 1800, lors de la construction

³⁹ *Ibid.*, p. 41.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 57 : [1621] *Die vero Assumptionis Deiparae sumptum est votum a religiosis Abbatiae supponendi venerabile Sacramentum altari, necnon per claustra in processionem bis perferendi.*

⁴¹ *Ibid.*, p. 60 : [1622, Martius] *Eodem mense continuata est novi templi Agaunensis Coenobii fabrica diuturno temporis spatio intermissa; p. 71 : [1624, Januarius] Pensum fabricae seu constructionis novi templi celebris piisque Conventus S. Mauricii Agaunensis, per venerabile Capitulum traditum est magistris Guillermo et Joanni Mynoye, fratribus latomis de Petris-gimellis in Langobardia, pretio octingen- torum quinquaginta scutorum, decem saccorum siliginis, et totidem hordei, unius currus vini albi, alius rubri, alius vini secundarii, suppeditatis tamen prius in loco singulis materiis ad hanc fabricam necessariis. Chorus aliquot ante annis a magistro Jacobo Excofferio latomo Samoensi inchoatus praetectorum fratrum operâ est perfectus et aliunde persolutus, praesidente tunc praetactae Abbatiae antistite Nobili. Reverendo pioque Domino Georgio Quarterio ; p. 91 : [1627, Junius] Die vero XIX Seduno Agaunum adventavit (Reverendissimus Dominus Alexander Scapius, Nuntius Apostolicus) in domo Abbatiali hospitatus. Die vero sequenti Dominicâ, XX^a ejusdem mensis consecravit ecclesiam novam pii conventus S. Mauricii Agaunensis, et quinque altaria : Majus in honorem Dei, S. Petri Apostoli, S. Augustini, et S. Sigismundi regis et martyris ac fundatoris monasterii.*

⁴² Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, tir. 69, paquet 5, 4° : conventions et comptes relatifs à cette affaire. Voir aussi Paul BISSEGGÉR, *Une dynastie d'artistes vaudois : les marbriers Doret*, dans *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, vol. 37, 1980, pp. 97-99.

⁴³ Sur les conséquences du sinistre de 1693 pour le mobilier de l'église abbatiale, voir Léo MÜLLER, *Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721*, dans *Annales valaisannes*, 1962, pp. 427-446, spéc. p. 430, où il est question du tabernacle, mais sans précisions utiles pour nous.

⁴⁴ Abbés J.-E TAMINI et Pierre DÉLÈZE, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940 (cité ensuite TAMINI-DÉLÈZE), p. 179 : décret épiscopal du 19 novembre.

d'un nouveau maître-autel⁴⁵? Peut-être même que cet aménagement est aussi ancien que l'arrivée de l'objet à Collonges⁴⁶...

Savièse : ancien tabernacle de l'église paroissiale Saint-Germain.

Depuis quelques années, un petit tabernacle trouvé dans un dépôt d'objets de la paroisse de Savièse est placé au fond du chœur de la chapelle des Corbelins, près de Chandolin/Savièse (pl. IV)⁴⁷. Malgré ses dimensions modestes : 58 x 58 x 40 cm, sa composition relève de la même conception que les deux tabernacles précédents et sa facture témoigne d'une qualité égale. Sans être exemplaire, son état de conservation bénéficie de n'avoir jamais subi la moindre restauration ou retouche.

Bien qu'il ne compte qu'un étage, son plan polygonal ainsi que sa structure architecturale sont comparables à ceux des grandes pièces de Sion et de Saint-Maurice. Il était peut-être coiffé à l'origine d'un bulbe, ou d'une forme quelconque de dais ou de voûte, et d'une croix. Sa composition regroupe des éléments répartis sur les deux corps principaux des tabernacles à plusieurs niveaux : la porte de la travée principale (pl. IV) reprend le motif de l'encadrement à crossettes supérieures, surmonté ici d'un fronton brisé à pinacle pyramidal au centre; les autres faces adoptent l'arcade en plein-cintre à impostes et agrafe, réservée au niveau supérieur dans les exemples de Sion et de Saint-Maurice. Sur piédestal, les colonnes toscanes à fût lisse et non bagué portent un entablement ionique, mais simple, comme au deuxième étage des deux grands tabernacles.

L'ornementation suit la même voie en offrant une synthèse des formules proposées auparavant : comme à Sion et à Saint-Maurice, les motifs découpés et appliqués se retrouvent sur les piédestaux et sous les ouvertures feintes de chaque pan, ainsi que sur la frise de l'architrave; ils sont néanmoins plus fins et plus délicats à Savièse, où ils n'accompagnent pas les encadremens. La peinture complète la dorure, à l'instar de Saint-Maurice, mais elle se borne aux champs de la porte et des arcades aveugles; le fond est bleu, les éléments architecturaux dorés.

⁴⁵ Toutes ces dates d'après TAMINI-DÉLÈZE, *loc. cit.* Le clocher porte la date, aux fers, de 1729.

⁴⁶ L'ancienneté de la modification peut être déduite du système utilisé pour rendre deux faces du corps inférieur ouvrables sur la vasque des fonts; soigneux et discret à la manière habituelle des couvercles de plan polygonal répandus en Valais aux XVIIe et XVIIIe siècle, et où seuls les gonds saillants trahissent, comme ici, la fonction du meuble. Voir André DONNET, *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, pp. XXVI, XXXI (listes). Nous ignorons si la restauration de 1907 a touché tant soit peu à cette ouverture, ce qui est peu probable à première vue.

⁴⁷ C'est à M. le curé Charles Mayor, desservant de la paroisse de Savièse de 1958 à 1979, que revient le mérite d'avoir tiré cette pièce de l'oubli, après que d'autres eurent jugé bon d'enlever du chœur de la chapelle le petit retable baroque donné par l'évêque François-Joseph Supersaxo (1702-1734), actuellement abandonné dans la sacristie en attendant des jours plus propices pour reprendre la place qui lui revient...

L'iconographie est concentrée ou comprimée, selon le même principe que la composition architecturale : un ostensorio-lanterne sur la porte, à gauche un saint évêque, que le vocable de l'église de Savièse permet d'identifier comme saint Germain (pl. VII d), puis les armoiries de Savièse avec le monogramme du Christ et la date 1625 (pl. VI b); à droite sainte Catherine (pl. VII b), puis le monogramme de la Vierge avec le cœur et un petit ornement végétal comparable à ceux qui abondent sur le tabernacle de Saint-Maurice (pl. VIII d). La porte a conservé sa serrure ancienne, particulièrement soignée (pl. VI d), dont l'entrée a dû être changée plus tard, mutilant la peinture.

Cet objet ne peut guère avoir appartenu qu'à l'église paroissiale, car les chapelles ne comportent habituellement pas de tabernacle à cette date. Aucune chapelle de Savièse ne répond d'ailleurs à l'invocation de saint Germain ni à celle de sainte Catherine. La plupart des chapelles dans les différents villages de la commune et paroisse n'ont d'ailleurs été fondées qu'après 1625⁴⁸. Le petit tabernacle aura accompagné quelque temps le retable gothique conservé aujourd'hui encore, avec des adjonctions baroques du XVII^e siècle, dans le choeur de l'église paroissiale. Il a pu être remplacé au XVII^e siècle déjà⁴⁹. De toute façon, avant la « recatholisation » des Saviésans par les Capucins, en 1651, il constitue un témoin précoce de l'introduction apparente des réformes tridentines dans cette contrée⁵⁰. Or, Savièse dépendait au spirituel du Chapitre de Sion⁵¹ : ne peut-on dès lors considérer son nouveau petit tabernacle de 1625 comme un écho des remaniements opérés à la même époque dans les églises de Sion ?

Vex : tabernacle de l'ancienne église paroissiale Saint-Sylve

Datant du premier quart du XVIII^e siècle, le retable du maître-autel de l'ancienne église paroissiale de Vex, aujourd'hui église du cimetière⁵², est pourvu d'un petit tabernacle, antérieur d'un siècle environ, qui se rattache au groupe des précédents (pl. V). La silhouette générale, les proportions et le détail de l'ornementation affirment une parenté que conteste un peu le plan et la composition architecturale.

⁴⁸ TAMINI-DÉLÈZE, pp. 267-268. Dédiée à saint Christophe, celle du village de Drône est d'origine peut-être plus ancienne. Son retable baroque comprend d'ailleurs une statue gothique de la Vierge. Le bâtiment actuel date de 1634.

⁴⁹ On ne sait pas depuis quand est utilisé à l'église paroissiale un tabernacle baroque de la seconde moitié du XVII^e siècle, de petites dimensions lui aussi, et actuellement placé sur un autel latéral.

⁵⁰ *Trophées*, III, pp. 268-272 : mission des capucins à Savièse en février 1651, à l'issue de laquelle est érigée la confrérie du Saint Sacrement, après une vive résistance de nombreux habitants auxquels il fallut passer le goût de la Réforme pris à l'alpage au contact des Bernois.

⁵¹ TAMINI-DÉLÈZE, p. 267 ; le grand doyen en avait la collation ; p. 269 : en 1625, le curé s'appelle Jacques Métrailler mais il n'est pas chanoine de Sion, comme son successeur et nombre de ses prédécesseurs.

⁵² Bien qu'il ait perdu tableaux et statues, cet autel serait déjà datable par sa construction et son ornementation sculptée, mais il porte encore un écu aux armes de François-Joseph-Nicolas Groely, de Sion, recteur de la chapelle Sainte-Barbe et chancelier de l'évêché en 1702, chanoine en 1706, protonotaire apostolique, † 1723 : *Armoirial valaisan*, Zurich, 1946, p. 117.

Le plan présente cinq faces principales, mais quatre petits pans intermédiaires sont engendrés par les pilastres qui remplacent les colonnes habituelles et qui abattent les angles. L'avancée de ces éléments et de l'entablement correspondant contribue elle aussi à adoucir la polygonalité du plan, jusqu'à produire l'illusion, au niveau de la corniche, d'un tracé arrondi.

Proche du tabernacle saviésan par ses dimensions : 56 x 63,5 x 44,5 cm, si on ne tient pas compte de la croix qui le couronne, celui de Vex montre une disposition comparable dans l'organisation de ses travées : au centre, une porte à encadrement rectangulaire avec crossettes supérieures, sur les côtés des niches-arcades à impostes rudimentaires. Mais la porte comprend elle-même une niche peu profonde, du même type que les autres, et chacune repose sur un piédestal orné d'une pointe de diamant. Le couronnement de la porte n'est pas un fronton, comme aux autres tabernacles, mais une sorte de faux-attique, cerné de volutes. Quant aux arcades, dont seules les impostes sont en relief, leur encadrement devait être peint comme à Savièse, avant de disparaître sous une polychromie relativement récente, qui s'éloigne en tout cas partiellement des couleurs d'origine⁵³. Contrairement aux colonnes des autres tabernacles, les pilastres, d'un relief marqué, sont dépourvus de piédestaux; leur surface est chargée d'ornements découpés et appliqués, comme fixés par de gros clous à la tête en pointe de diamant. L'ordre toscan des chapiteaux se poursuit jusqu'à la corniche. Les éléments de frise portent un décor similaire à celui des pilastres.

En résumé, la conception du tabernacle de Vex est aussi architecturale que celle des précédents, ce que la disposition de son décor appliqué tend à estomper. On ne peut dire avec certitude si les petites niches ont abrité des statuettes ou même des sortes d'obélisques ajourés, comme le couvercle des fonts baptismaux de la cathédrale de Sion (pl. IX). Moins complexe, sa morphologie se rapproche de celle de la chaire de la cathédrale de Sion (pl. XII).

La croix qui le surmonte semble faire partie de la composition originale, si l'on en juge d'après l'ornementation incisée sur le pied; celui-ci rappelle par sa forme le bulbe coiffant les deux grands tabernacles. Un disque fait office de pommeau entre le pied et la croix aux extrémités trifées. Il resterait à déterminer si quelque élément intermédiaire assurait la transition entre le polygone du tabernacle et le plan carré du socle de la croix (54,5 cm de haut).

Vex ne dépendait pas qu'au spirituel, comme Savièse, du Chapitre de Sion, mais au temporel aussi⁵⁴. Notons encore que Guillaume Bérody, de

⁵³ Le fond rouge (bleu pour la frise et pour le pied de la croix), l'or des structures architecturales et des appliques ne choqueraient peut-être pas sans le vert des pilastres et le blanc des niches-arcades !

⁵⁴ TAMINI-DÉLÈZE, pp. 276-277.

Saint-Maurice, frère du fameux chroniqueur Gaspard, fut curé de Vex, peu de temps, avant de devenir en 1619 curé de Saint-Sigismond à Saint-Maurice⁵⁵.

Problèmes de paternité artistique

Menuiserie, ébénisterie et sculpture

On ne saurait aborder ici, dans son ensemble, la question des arts du bois en Valais au début du XVII^e siècle. Résumer ce qu'on en sait pour la seule ville de Sion devrait aider à établir la paternité des trois tabernacles du « bassin sédunois »; résultat qu'il faudrait compléter, pour le rendre vraiment satisfaisant, en déterminant l'origine artistique de leurs auteurs.

Avec le mobilier de la cathédrale, nous disposons d'un matériel de comparaison d'autant plus précieux que toutes les pièces contemporaines de nos tabernacles sont datées et que la plupart de leurs artisans sont connus nommément. L'emploi de matériaux différents limite cependant quelque peu les possibilités de confrontation entre ces deux groupes d'œuvres. Au noyer naturel des meubles de la cathédrale s'oppose le bois tendre, du sapin probablement, polychrome et doré, des tabernacles. Il en découle par exemple qu'on ne retrouve pas sur ces derniers la richesse des reliefs sculptés qui caractérise le couvercle des fonts baptismaux de 1621⁵⁶ (pl. IX), les stalles 1622-1623⁵⁷ (pl. XI) et la chaire de 1624-1625⁵⁸ (pl. XII), auxquels on peut ajouter la chaire de l'église Saint-Théodule, à peine postérieure⁵⁹.

Néanmoins, on ne pense pas s'avancer excessivement en notant les traits de ressemblance entre le tabernacle de Valère et le couvercle des fonts baptismaux de la cathédrale (pl. II et IX) : composition similaire, divisions de même type, avec des détails d'ornementation caractéristiques et qui font oublier quelques importants points de divergence. Les oves des chapiteaux toscans, les profils des entablements et surtout les motifs entourant les fausses baies à crossettes se répètent fidèlement sur les

⁵⁵ BÉRODY, p. 39 : en mars 1619, Guillaume Bérody, ancien curé de Vex, est mis en possession de l'église paroissiale Saint-Sigismond, à Saint-Maurice, prenant en même temps l'habit et la règle des chanoines augustins. D'après TAMINI-DÉLÈZE, p. 418, il fut provicaire de Sion en 1619 aussi ; capucin à Saint-Maurice, sous le nom de P. Sigismond, depuis 1633.

⁵⁶ Datée et portant les armoiries du chanoine Johann Lergien, alors curé de la cathédrale.

⁵⁷ Dionys IMESCH, *Die Kosten der Chorstühle in der Kathedrale von Sitten*, dans BWG, V, 1920, pp. 389-390 ; Paul Leonhard GANZ et Theodor SEEGER, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, Frauenfeld, 1946, p. 52, 109 et pl. 79.

⁵⁸ Dionys IMESCH, *Bau der Kanzel in der Kathedrale von Sitten*, dans BWG, VI, 1928, pp. 127-128.

⁵⁹ ACS, comptes de fabrique, 1631, 7 mars : *Expediti Magistro Baltasaro pro asseribus affixis Cathedrae Sancti Theoduli et erigenda cruce 3 teston;* [23 décembre ?], *Item pro cooperculo confecto spectante ad cathedralm Sancti Theoduli Magistro lignario Michaeli dedi 2½ V.* Il s'agit probablement de la chaire actuelle.

deux œuvres, de même que les tables meublant les frontons et la rangée de balustres, qui portent des bulbis différents. Malheureusement, nous ignorons qui a réalisé les fonts baptismaux. Est-ce, comme on a pu le supposer, Michel Pfauw, l'artisan des stalles de la cathédrale (pl. XI) et d'autres ouvrages, disparus à l'exception de la chaire de Saint-Théodule⁶⁰? Certes, stalles et couvercle des fonts ont un air de famille que leur quasi contemporanéité ne peut justifier à elle seule. Mais le décor sculpté du second paraît presque stéréotypé face à la variété ornementale des reliefs des stalles. Le détail de l'exécution ne permet pas d'exclure l'identité de main pour l'une et l'autre œuvre : l'enroulement de certaines tiges, le traitement des feuillages échancreés sont fort semblables. En commun avec le tabernacle de Valère, on observe les frises à « écailles » en dessous et au-dessus des fausses baies à crossettes. Enfin, les hauts-dossiers des stalles sont pourvus de festons végétaux (fruits et légumes sur fond feuillu) dans les écoinçons des ouvertures simulées, comme c'est aussi le cas du tabernacle, où la réalisation est plus grossière, cependant. Ces inégalités pourraient-elles être le fait des compagnons qui travaillent parfois aux côtés de Michel Pfauw ?⁶¹ En dépit de tout, c'est l'unité de ces trois œuvres vis-à-vis d'autres travaux de menuiserie et d'ébénisterie créés à Sion au cours du premier quart du XVII^e siècle qui tendrait à effacer leur « défaut d'uniformité ». Toutefois, l'attribution presque certaine de la chaire de Saint-Théodule à maître Pfauw fait quelque peu obstacle à sa paternité présumée pour les fonts et surtout pour le tabernacle, même en tenant compte de la décennie qui sépare la première des deux autres.

Dans le détail de sa construction et de son décor sculpté, le tabernacle de Savièse diffère autant de chacun des deux grands (Sion et Saint-Maurice) que ceux-ci entre eux. Les motifs plats rapportés partent du même schéma à Savièse qu'à Sion, mais l'interprétation est plus évoluée pour le premier cité, la découpe plus fine et plus subtile aussi (pl. II et IV). Malgré l'absence de toute pointe de diamant à Savièse, qui favorise un rapprochement avec les stalles et avec les fonts baptismaux de la cathédrale, — où cet ornement est parcimonieusement utilisé et en tout petit format —, c'est avec la chaire de la cathédrale (pl. XII), d'ailleurs contemporaine du petit tabernacle, que la comparaison est la plus convaincante, relativement au tracé des pièces rapportées. Mais ici s'arrête déjà la parenté entre ces deux objets. Le couvercle des fonts et les stalles montrent, aux tympans de leurs frontons brisés, le même petit obélisque sur les mêmes échancreures qu'au tympan de la porte du tabernacle saviésan (pl. IV, IX, XI). Enfin, le dessin de l'ornement rapporté sur les piédestaux, à Savièse encore, n'est pas sans rappeler celui du relief qui couvre le tiers inférieur du fût des colonnes disposées entre les hauts-dossiers des stalles. De telles ressemblances de détail ne sauraient suffire à justifier des attributions; c'est pourquoi nous renonçons à les présenter toutes.

⁶⁰ Voir Johannes SCHEUBER, *Renaissance-Chorgestüble im Kanton Wallis*, dans *BWG*, V, 1920, pp. 131-140, et Othmar CURIGER, *L'hôtel de ville de Sion (1657-1665)*, dans *Vallesia*, t. XV, 1960, (cité ensuite CURIGER), pp. 13, 92, 104.

⁶¹ Philipp, Johannes, Joachim, voir n. précédente.

Les pièces de Sion, de Savièse et peut-être aussi celle de Saint-Maurice relèvent d'une conception identique et ont été réalisées par des artisans issus du même milieu. Il n'en va pas autrement du tabernacle de Vex, où les similitudes avec la chaire de la cathédrale ne se bornent pas à des points précis, qui ne manquent certes pas (dessin des découpes, fréquence des pointes de diamant), mais gagnent toute la composition et le rythme-même de l'ornementation (pl. V et XII). Mais oserait-on attribuer l'ouvrage de Vex à l'un des artisans de la chaire de la cathédrale, Megelin ou Miller ?

Les autres travaux de menuiserie et de relief sur bois du début du XVII^e siècle conservés à Sion n'offrent guère de points de comparaison précis avec notre groupe de meubles d'église⁶². On regrette en outre de ne pouvoir identifier une seule œuvre d'un menuisier-ébéniste particulièrement actif dans la capitale durant les années qui nous intéressent, maître Johann ou Hans Flatt⁶³, qui exécuta pour la ville et pour le Chapitre toute une série de commandes importantes⁶⁴. D'ailleurs, dans ce contexte d'artisans « à la recherche de l'œuvre perdu », les noms foisonnent à Sion durant les premières décennies du XVII^e siècle. Certes, tous n'ont pas dû séjourner longtemps et très peu ont eu l'occasion de réaliser des ouvrages importants ou intéressants. Mais, ne fût-ce que pour mieux cerner le profil artistique du pays, il vaut la peine de s'arrêter un instant à leurs noms :

Christoffel Baumgertter, de Zurzach (1610)⁶⁵;

Michel Brigger, peut-être l'un des rares Valaisans (1623)⁶⁶;

Noe Couquers (1614) peut-être identique avec Rugger (1618)⁶⁷;

Jean du Cudrey, de Neuchâtel (1618), peut-être seulement charpentier mais intéressant ici parce qu'il sera reçu bourgeois de Saint-Maurice en 1625, sous le nom de Jean des Couldres⁶⁸;

Uli Forst (1615)⁶⁹;

maître Görig (1612)⁷⁰;

Hans Hintscho (1627)⁷¹;

⁶² Il s'agit de quelques portes de maisons, de plusieurs meubles et surtout du plafond à caissons, sculpté, daté 1617, de la maison de Platea.

⁶³ Est-ce lui l'ébéniste (*Schriner*) de Leipzig qui est reçu à Sion en 1614 sous le nom de maître Hans Flout, et qu'on retrouve en 1618 sous celui de Hans Blatt *Tischmacher* : Archives de la Bourgeoisie de Sion (abrégées ensuite ABS), conservées aux AEV, 240/31, f. 40, 240/33, f. 36 et 240/34, f. 28. Il est toujours à Sion en 1622 : ABS, 240/39, n° 420, 7/646, 15/654, 22/677, 10/766.

⁶⁴ Voir CURIGER, pp. 12, 13, 15, 104, 130, 131. Pour le Chapitre, voir ACS, comptes de fabrique, 1620 et 1621, *passim*.

⁶⁵ ABS, 240/27, f. 47 v.

⁶⁶ ABS, 240/40, 20. 7. 1623.

⁶⁷ ABS, 240/31, f. 28 v.; 240/33, 12. 1. 1618.

⁶⁸ ABS, 240/33, 9. 2. 1618 ; peut-être déjà à Sion en 1611 : ABS, 240/29, 13. 10. 1611 ; BÉRODY, p. 80

⁶⁹ ABS, 240/31, 10. 7. 1615.

⁷⁰ ABS, 240/30, 17. 8. 1612.

⁷¹ ABS, 240/43, 26. 11. 1627.

Michael Hyntzo (1628)⁷²;
Hans Horsch (1627-1629)⁷³;
Hans Kerber (1620)⁷⁴;
Michel Lintscht, de Thurgovie (1625)⁷⁵;
Christan (Ludi ?) (1613-1615)⁷⁶;
Hans Martig (1611)⁷⁷;
Marx Matt (1627)⁷⁸;
Michell Mohr, du Wurtemberg (1619-1638)⁷⁹ ;
Hans Olmar (1609)⁸⁰.

Il est indiscutable que la plupart de ces artisans mineurs proviennent, comme ceux auxquels nous nous sommes intéressé auparavant, du même horizon artistique, que nous qualifierons volontiers, dans une acceptation large du terme, d'Allemagne méridionale, incluant la Suisse alémanique. Le style de nos tabernacles ne dément pas cette conclusion. La suite, mieux connue, de l'histoire des arts du bois à Sion ne la contredit pas non plus⁸¹.

Bien qu'il suive le même modèle que celui de Sion, le tabernacle de Collonges/Saint-Maurice sort d'un autre atelier. Ayant insisté précédemment sur la similitude de conception plus que sur les dissemblances, nous revenons sur ce point pour nous borner à constater une évidence : il suffit de confronter les deux œuvres (pl. II et III). Mais la question de la provenance n'est pas résolue pour autant en ce qui concerne le tabernacle agaunois. A ce jour, on n'a guère repéré d'artistes de qualité dans la région de Saint-Maurice, durant le premier quart du XVII^e siècle, et on n'hésitera pas, plus tard, à s'adresser à Sion lorsqu'aucun sculpteur ou menuisier-ébéniste ne réside ou ne séjourne en Bas-Valais⁸². D'autre part, les bonnes relations qu'entretient l'Abbaye avec l'évêché à cette époque peuvent-elles être invoquées à l'appui d'une éventuelle provenance séduisante de cet objet ? Avant d'opter pour quelque hypothèse, il conviendra de considérer d'autres incidences : la peinture, d'abord, puis le contexte « historico-cultuel ». (à suivre)

⁷² ABS, 240/43, 3. 3. 1628.

⁷³ ABS, 240/42, 24. 9. 1627; 240/43, 29. 6. 7. 9, 28. 9, 12. 10. 1629.

⁷⁴ ABS, 240/37, 12. 6. 1620.

⁷⁵ ABS, 240/42, 21. 11. 1625.

⁷⁶ ABS, 240/30, 14. 6. 1613; 240/31, 14. 3. 1614, 7. 8. 1615.

⁷⁷ ABS, 240/29, 14. 1, 21. 1, 15. 4, 5. 8. 1611; peut-être encore lui en 1612 : 240/30, 17. 2. 1612.

⁷⁸ ABS, 240/42, 8. 1, 27. 8. 1627.

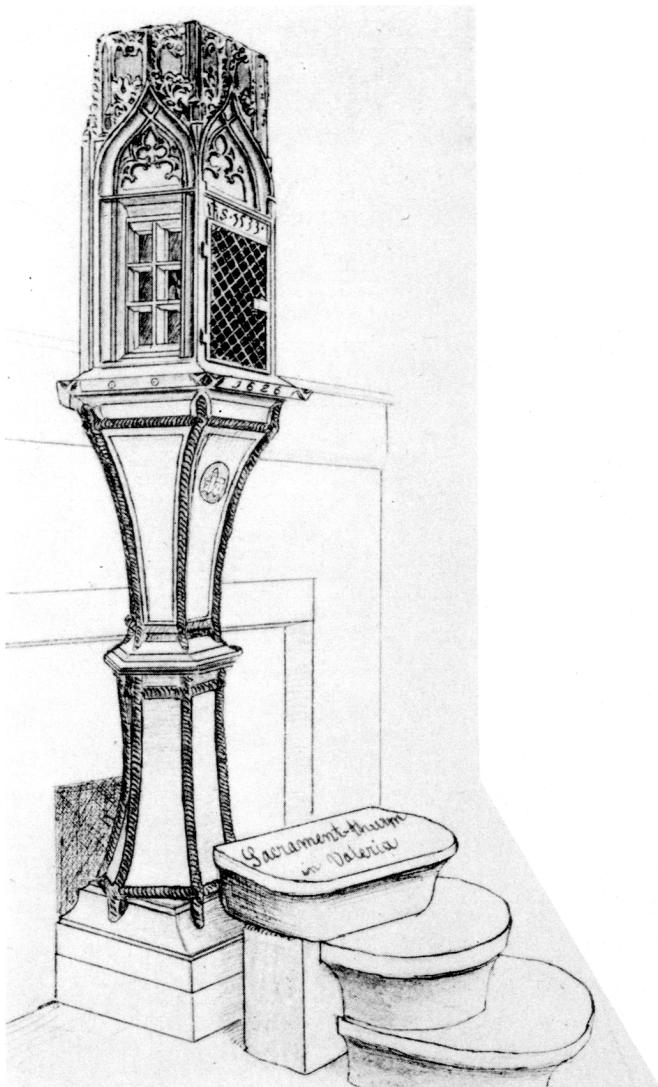
⁷⁹ ABS, 240/35, f. 48 v.; 240/43, 6. 10. 1628(?) ; 240/47bis, 24. 9. 8. 10. 1638.

⁸⁰ ABS, 240/27, 31. 7. 1609; peut-être déjà en 1608 : 240/26, 8. 2, 27. 6. 1608.

⁸¹ CURIGER, pp. 92-94; voir aussi Gaëtan CASSINA, *Notes sur l'activité en Bas-Valais de Giorgio Bernardi et Gerolamo Roncho, sculpteurs ossolans du XVII^e siècle, dans Vallesia*, t. XXXIV, 1979, p. 136 et n. 7.

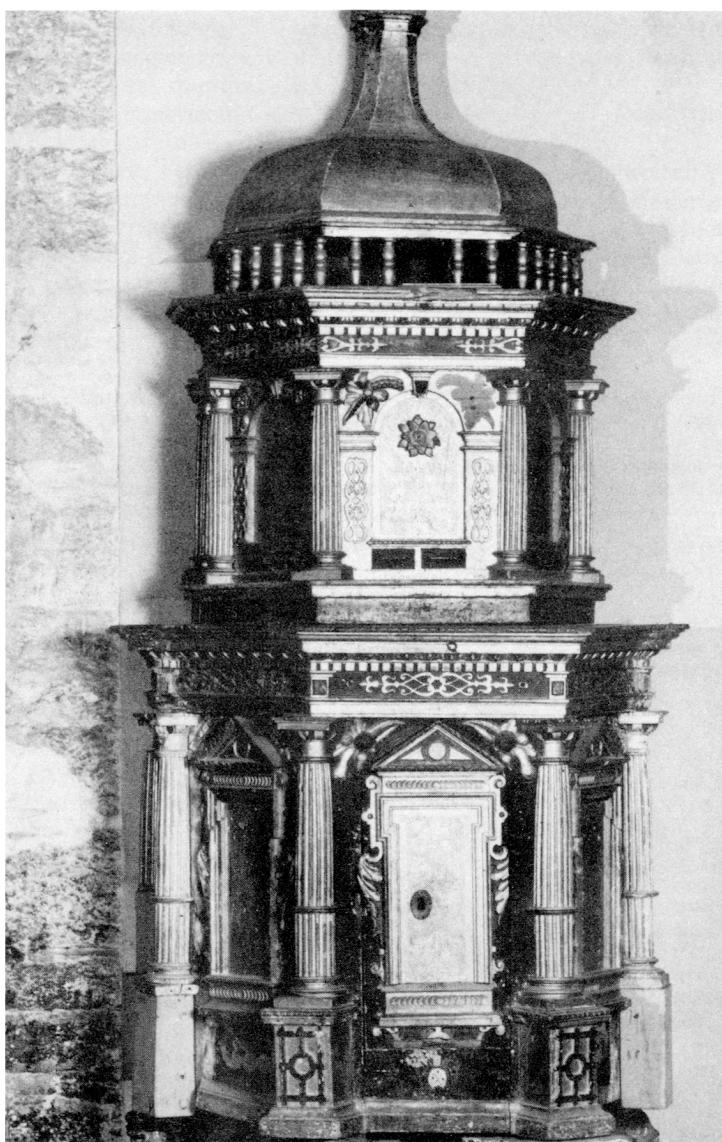
⁸² *Ibid.*, pp. 138-139 et n. 19.

PLANCHE I



Sion, Valère : tabernacle de 1533, remanié en 1626 (dessin d'Emil Wick, 1864/68).

PLANCHE II



Sion, Valère : tabernacle provenant de la cathédrale (?), vers 1620.

PLANCHE III



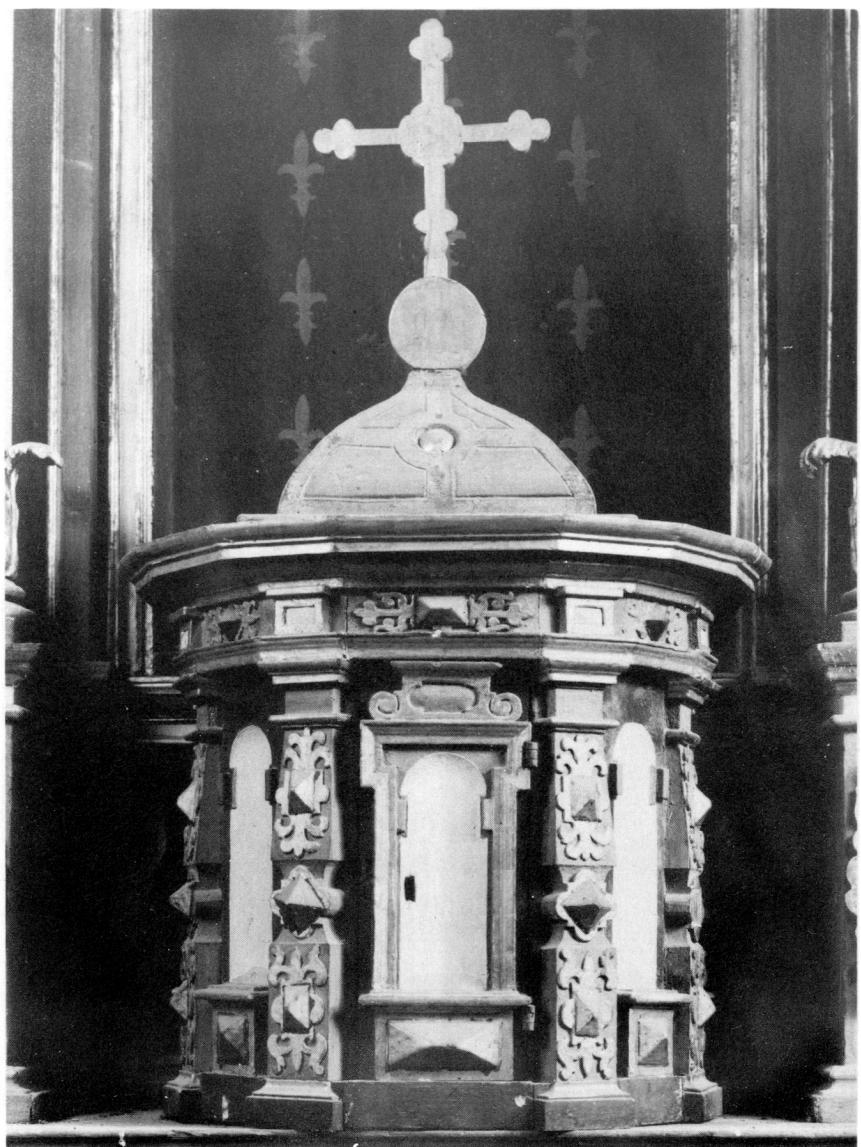
Collonges : tabernacle provenant de l'abbatiale de Saint-Maurice, 1620.

PLANCHE IV



Chandolin/Savièse : tabernacle provenant de la paroissiale Saint-Germain, 1625.

PLANCHE V



Vex : tabernacle de l'ancienne paroissiale Saint-Sylve, vers 1620.

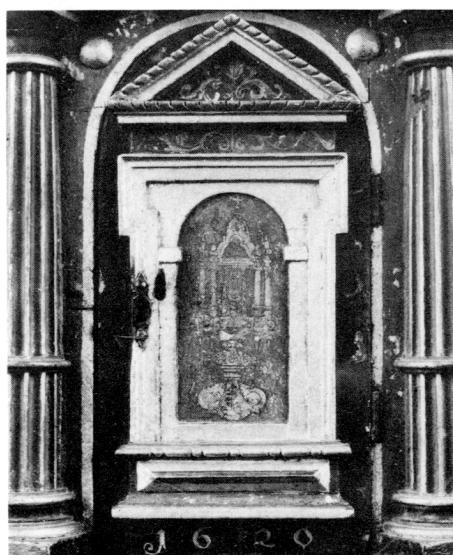
PLANCHE VI



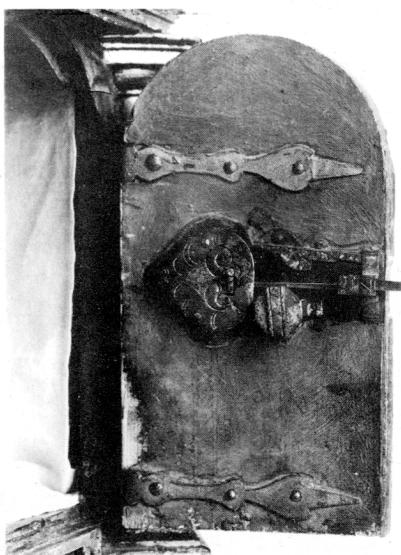
A



162



C



A, armoires de l'évêque Hildebrand Jost, détail de pl. II (Sion).

B, armoires de Savièse, détail de pl. IV (Savièse).

C, ostensoir-lanterne, détail de pl. III (Saint-Maurice).

D, serrure, détail de pl. IV (Savièse).

PLANCHE VII



A



B



C



D

A, sainte Catherine, détail de pl. III (Saint-Maurice).

B, sainte Catherine, détail de pl. IV (Savièse).

C, saint Théodule, détail de pl. III (Saint-Maurice).

D, saint Germain, détail de pl. IV (Savièse).

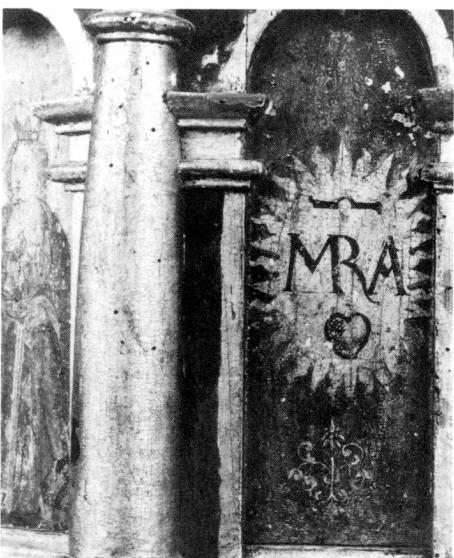
PLANCHE VIII



A



C



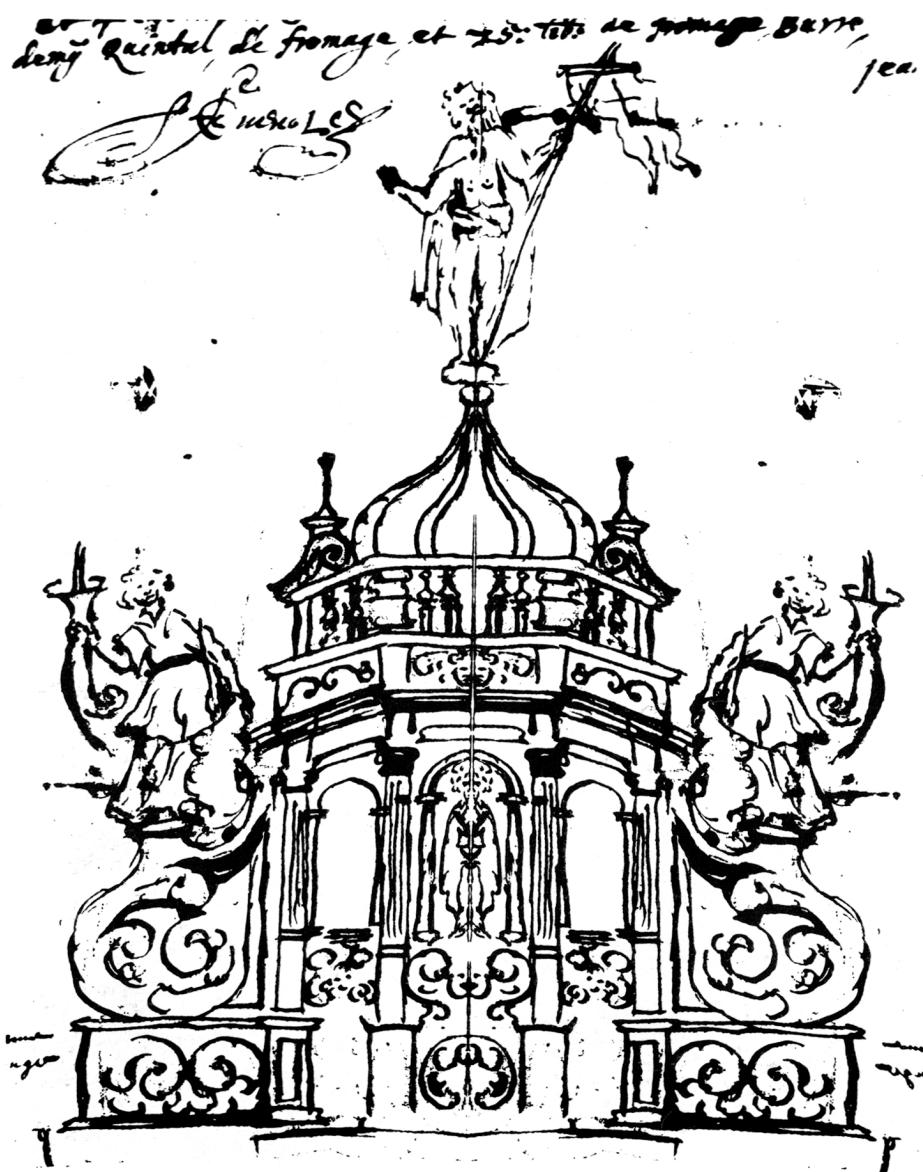
- A, saint Maurice, détail de pl. III (Saint-Maurice).
B, saint Jean-Baptiste, détail de pl. III (Saint-Maurice).
C, sainte Barbe, détail de pl. III (Saint-Maurice).
D, monogramme de la Vierge, détail de pl. IV (Savièse).

PLANCHE IX



Sion, cathédrale : fonts baptismaux, Michel Pfauw (?), 1621.

PLANCHE X



Projet de tabernacle pour Vionnaz, François Cuénot, 1642 (montage photographique pour la moitié droite).

PLANCHE XI



Sion, cathédrale : détail des stalles, Michel Pfauw, 1622-1623.

PLANCHE XII



Sion, cathédrale : cuve de la chaire, Balthasar Megelin et Hans Georg Miller, 1624-1626.